

# VALDAC

VALENCE DRÔME ARDÈCHE CENTRE

## la lettre

n° 10 - janvier 2011

### Compte-rendu d'activités 2010

**Valence Drôme Ardèche Centre  
Contrat de Développement Rhône-Alpes  
Contrat Ardèche Terre de Pays**

**L**es membres du Comité de Pilotage VALDAC et l'équipe vous adressent leurs meilleurs vœux pour **2011**



*Comité de pilotage VALDAC à Etoile-sur-Rhône*

**2010 :**

## **Une année charnière pour le CDRA**

**Pierre-Antoine LANDEL, chef de projet,  
Président du comité de pilotage VALDAC  
Véronique ROUSSELLE, conseillère régionale  
rapporteur du CDRA VALDAC**

### **L'année des recompositions du territoire**

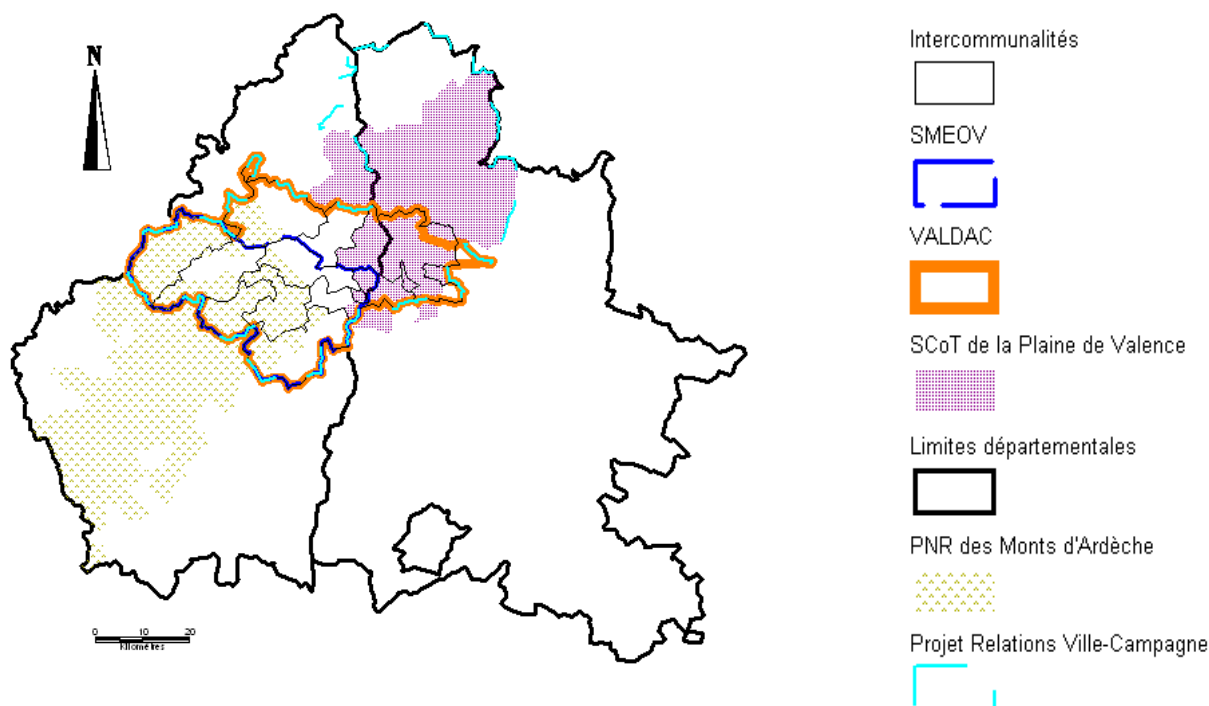
En 2005, alors que le CDRA était à l'étude, nombre d'élus et d'acteurs du territoire déploraient la faible organisation du territoire. L'absence de communauté d'agglomération limitait les possibilités de développement des fonctions d'ouverture sur l'extérieur, d'accompagnement des innovations et de construction des liens entre ville et campagne.

Cinq ans plus tard, en janvier 2010, la Communauté d'agglomération Valence Agglo Sud Rhône-Alpes est née, regroupant 11 communes et plus de 120 000 habitants, marquant une première étape de structurations intercommunales qui restent à définir. En juillet de cette année, c'est le Syndicat Mixte du SCOT Rovaltain Drôme Ardèche qui est né. Il réunira bientôt 106 communes et plus de 300 000 habitants, pour définir une stratégie d'aménagement du territoire sur le long terme, dans une perspective de développement durable. Enfin, le Syndicat Mixte Eyrieux Ouvèze Vernoux a engagé une réflexion sur le renforcement des coopérations sur son territoire. Ainsi, alors que le CDRA arrive à mi parcours de sa mission, les structurations du territoire ouvrent la voie à de nouvelles étapes, allant dans le sens d'une meilleure efficacité des politiques et, espérons-le, d'une simplification des niveaux d'intervention.

### **Une évaluation intermédiaire et la proposition d'un avenant important**

L'année écoulée a été aussi marquée par la réalisation d'une évaluation intermédiaire du contrat. Un bon niveau d'engagement des crédits est constaté, après 3 années de travail intense des élus, de l'équipe technique et des membres du Conseil Local de Développement. Des lignes de crédits moins utilisées ont été identifiées et ont conduit le Comité de pilotage à proposer la prise en considération de nouveaux projets. C'est le sens de l'avenant au Contrat qui a été proposé au Conseil Régional, pour une modification d'affectation d'un montant de subvention de 1 188 718 €, soit 7,75% des crédits prévus dans le projet initial. La subvention régionale reste identique soit : 15 738 500€. Dans le même temps s'est achevé le Contrat « Ardèche, terre de pays » qui se solde par la réalisation de la totalité des actions prévues initialement.

L'évaluation souligne toutefois un risque d'essoufflement de la dynamique du CDRA, que traduit la diminution des participations aux réunions, tant au niveau des élus qu'à celui du Conseil Local de Développement. Cela doit nous inciter à réfléchir au contour du territoire, pour préparer la suite à notre action de coopération engagée depuis 2008.



**Carte illustrant les principaux projets de territoire, documents de planification sur le périmètre Nord Drôme Centre Ardèche et résulant l'intercommunalité de VALDAC**

## Le Contrat « Ardèche centre, terre de Pays » : bilan d'un dispositif voué à accompagner avec pragmatisme la dynamique de développement du territoire.

### La nécessaire préparation de l'avenir

Dans deux ans, le présent contrat s'achève. C'est dès maintenant qu'il nous faut préparer la future relation contractuelle avec la Région Rhône-Alpes. La première inflexion sera celle du passage à un Contrat de Développement Durable, pour lequel chacune des actions sera évaluée au travers de leurs impacts en termes de développement durable. Cela signifie que chaque projet sera examiné au travers de ses résultats économiques, sociaux et environnementaux. Afin de préparer ce passage, le comité de pilotage du 21 décembre 2010 a proposé un dispositif d'apprentissage progressif, qui sera appliqué à titre expérimental sur la fin du contrat.

La seconde question à laquelle il faudra répondre prochainement est celle du périmètre du CDRA. Plusieurs scénarios sont envisageables parmi lesquels :

- ✓ le maintien du périmètre existant pour la poursuite des coopérations engagées ;
- ✓ la coupure du CDRA en deux pôles, dont l'un recouvrirait en grande partie le territoire du SCOT Rovaltain Drôme Ardèche et l'autre celui du SMEOV ;
- ✓ la fusion des deux CDRA Drôme des Collines et VALDAC, autour de l'agglomération valentinoise ;
- ✓ d'autres configurations à étudier.

C'est toujours avec la même détermination que nous proposons de poursuivre notre action en 2011, pour accompagner l'engagement des communes, des intercommunalités et des acteurs du territoire à agir pour un territoire innovant et solidaire ou, en bref, un territoire durable.

**Martine FINIELS, 2ème Vice-Présidente du Conseil général de l'Ardèche, déléguée à la solidarité, la santé, la lutte contre les exclusions, aux personnes âgées et aux personnes handicapées, représentante du Département de l'Ardèche au Comité de pilotage du territoire VALDAC.**

Le contrat « Ardèche Centre, Terre de Pays », signé le 14 février 2008 entre le SMEOV et le Conseil général de l'Ardèche, s'est achevé à la fin de l'année 2010. A l'heure du bilan de cette première génération de contrat, il me semble essentiel d'en souligner les grandes caractéristiques.

Ainsi, l'intégralité des 1 870 808 € de subventions du Conseil général programmées au titre de ce contrat, puis de ses deux avenants successifs, ont pu être mobilisés en faveur d'une soixantaine d'opérations. Cette mobilisation traduit avant tout le dynamisme du territoire (acteurs publics et privés confondus) et sa capacité à concrétiser les projets.

Plus de 84% de l'enveloppe précitée a permis l'accompagnement de projets portés par des collectivités (communes et intercommunalités). Les projets d'investissement ont été largement privilégiés par rapport aux opérations de fonctionnement.

Pour ce qui relève des thématiques d'intervention, il convient de souligner que le tourisme a obtenu près de la moitié de l'enveloppe. Il est suivi par les thématiques du développement économique et de la culture. Enfin, les services à la personne et l'agriculture ont pu bénéficier de près d'un cinquième des subventions.

Le Conseil général a clairement souhaité que prévale une logique de concentration des crédits en direction d'un nombre limité d'opérations d'investissement. La priorité a été accordée aux projets ayant un large rayonnement sur le territoire, tels que :

- l'aménagement de l'ancien Chemin de Fer Départemental de la vallée de l'Eyrieux en voie verte, opération sous maîtrise d'ouvrage des communautés de communes Eyrieux-aux-Serres et du Pays du Cheylard ;

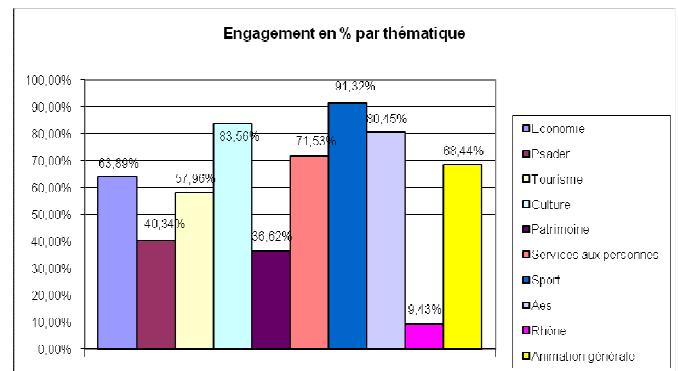


Paysage de la plaine de Valence depuis le belvédère de St Romain-de-Lerps.

## Un CDRA qui connaît un taux d'engagement dynamique

**Sandra OLLIER, directrice du SMEOV, animatrice référente du CDRA et du volet TIC**

D'un point de vue quantitatif ce sont 147 projets qui ont été instruits en 2010 pour un financement régional au titre du CDRA de 2 464 044 € de subvention régionale. A l'issue du comité de pilotage de décembre, le CDRA est engagé à 64 % de son enveloppe totale.



L'année 2010 a été l'occasion de réaliser une **évaluation du CDRA** à mi parcours. Ce travail a été réalisé par Yoann MORIN stagiaire de Master 2 de l'Institut de géographie Alpine de Grenoble qui a passé 6 mois au sein de l'équipe. Sa présence et ses questions ont permis à l'équipe technique de prendre de la distance sur les activités quotidiennes pour questionner l'adéquation entre les objectifs initiaux et les actions réalisées. Cette réflexion contribuera à mieux prendre en compte au sein de chaque thématique la création d'indicateurs d'évaluation des projets. Ce travail d'évaluation a permis d'alimenter le travail d'écriture du premier avenant de fond au CDRA.

En effet, cette année passée a été marquée par la préparation du **premier avenant de fond au CDRA**. Cet avenant va permettre d'adapter le contrat aux évolutions du territoire, notamment la création de la communauté d'agglomération « Valence Agglo Sud Rhône-Alpes » et aux nouveaux besoins repérés. Ce travail sur l'avenant a été précédé de plusieurs réunions territoriales qui ont permis de réaliser un bilan de l'engagement du CDRA dans les intercommunalités et de recenser des projets. Il prévoit la modification de certaines actions de façon à adapter le CDRA aux évolutions récentes et aux nouveaux besoins du territoire. Il concerne un mouvement de crédits de presque 8% de l'enveloppe totale. D'un point de vue financier, des crédits sont déplacés depuis le volet « Rhône » vers le volet « Aménagement de l'espace » et vers le volet « Culture ».

- la création de la « Maison de site de La Boissine » (initialement dénommée « musée de paléontologie »), sous maîtrise d'ouvrage de la commune de La Voulte-sur-Rhône, dont la réalisation viendra compléter la valorisation de cet Espace Naturel Sensible du Département de l'Ardèche ;
- l'aménagement la Zone d'Activités « Les Prés de l'Eyrieux », opération située sur la commune de Saint-Michel d'Aurance et sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes du Pays du Cheylard ;
- la construction d'une Maison de santé à Saint-Martin-de-Valamas, opération sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes des Boutières ;
- la réhabilitation de la piscine intercommunale de Vernoux,
- l'aménagement de la médiathèque de Saint-Péray, le Festival « Les Articulés », ...

Avec l'achèvement de ce premier contrat et le soutien financier du Conseil général de l'Ardèche, le territoire du VALDAC a conforté son développement autour de projets structurants. Il nous appartiendra désormais de préparer l'avenir avec un paysage institutionnel modifié depuis la création de nouvelles intercommunalités : Communauté d'agglomération « Valence Agglo – sud Rhône-Alpes », Communauté de communes du Pays de Vernoux-en-Vivarais, etc..



Site Espace Naturel Sensible La Boissine. La Voulte-sur-Rhône.

Ce projet d'avenant doit être présenté à la commission permanente du Conseil Régional du mois de février 2011.

L'équipe a également connu en 2010 des mouvements de personnels avec plusieurs départs. D'abord celui de Nadège DALLARD, chargée de mission démocratie participative et communication puis celui de Cathy CHARVOZ, chargée de mission culture et services à la personne après 5 années passées à la préparation et à l'animation du Contrat de Développement. Je les remercie toutes deux de leur implication et de leur énergie et je leur souhaite une très belle réussite vers les nouveaux horizons qu'elles ont choisis.

L'équipe accueille avec plaisir Agnès BONNIN, chargée des volets culture et services à la personne ainsi que Séverine LEON, sur l'assistance administrative pour le Conseil Local de Développement qui ont pris leurs fonctions en fin d'année. Un renfort d'animation destiné à accompagner les intercommunalités sur la prise en compte des questions liées à l'énergie et au climat se mettra en place début 2011 à travers deux postes dédiés : l'un sur les communes de VALDAC appartenant au SCOT Rovaltain, l'autre sur les communes du Centre Ardèche.

## La mise en œuvre des volets thématiques

### Le volet Développement économique, Sécuriser'RA et CREAMIL

**Dr Jacques CHABAL, Vice Président chargé de l'économie et Didier METTRA, chargé de mission développement économique et relations entreprises**

Le soutien au développement de l'économie territoriale VALDAC s'est poursuivi régulièrement tout au long de l'année 2010. Le comité de pilotage a donné un avis favorable sur quatorze dossiers pour un montant de subventions Région de 693 586 €. Deux d'entre eux ont également bénéficié du soutien du CG 07 pour un montant de subvention de 207 500 €.

Les subventions ont porté sur l'aménagement paysager de la ZAE des Prés de l'Eyrieux et de la pépinière d'entreprises et ateliers relais pour la communauté de commune du Pays du Cheylard, l'aménagement paysager de la ZAE des Caires pour la communauté de communes des Confluences Drôme Ardèche, l'acquisition de la « friche Murat », lieu historique de la naissance du bijou, pour la communauté de communes des Boutières, l'ORC environnementale du PNR, l'ORC du Centre Ardèche et l'OUC de Privas.

Sans oublier le cofinancement des postes d'animation économique territoriale, des plates formes d'initiative sur le valentinois et en Ardèche centre, et des pôles d'excellence.

## Les éléments marquants de l'année 2010 :

**La reprise de la demande de financement en investissement** : les projets différés par suite de la crise ont été réactivés et des projets nouveaux initiés, indicateurs d'une reprise de l'activité économique, même si celle-ci peut être modeste, et de la confiance dans le proche avenir, mais aussi de la nécessité de réagir et d'impulser le développement local.



*Pépinière d'entreprises Le Cheylard*

Le réseau de **veille territoriale** n'a malheureusement pas pu se développer comme souhaité. Une relance auprès des animateurs des bassins est en cours pour réactiver l'ensemble du réseau sur le premier semestre 2011.

**La plate-forme d'initiative IEDV Centre Ardèche** a reçu plus de cent porteurs de projet. 28 prêts d'honneur, 14 prêts NACRE, 11 garanties France Active et 6 garanties FGIF, Fonds de Garantie pour l'Initiative des Femmes, ont été accordés. **La PFI IEDV Valence** a accordé, à fin octobre 2010, 31 prêts d'honneur, 22 prêts NACRE, 14 garanties France Active, 10 garanties FGIF et 4 subventions Ideclic'prim à 26 entreprises, 18 créations et 8 reprises, représentant 44 emplois..

En outre une convention de partenariat a été signée avec le GCED pour développer le parrainage et l'accompagnement.

**Les ORC du canton de Lamastre et du Centre Ardèche**, animées par Benjamin LE GALLIC, et **l'OUC de PRIVAS**, animée par Stéphanie DESTENAVE, ont apporté leur soutien aux commerçants et artisans grâce à des aides, très demandées, à la modernisation des locaux, des diagnostics du point de vente et démarches qualité, ainsi que des actions de formation – information, notamment. Ces trois dispositifs, cofinancés par l'Etat via des fonds FISAC, sont aujourd'hui entrés en troisième et dernière phase.

Le chargé de mission **Pôles d'Excellence**, Ilan URROZ, a poursuivi sa mission d'accompagnement du « Pôle image » de La Cartoucherie à Bourg-lès-Valence. Une solution

fibres optiques mutualisées a été mise en place et une première réponse au problème de logement des stagiaires et nouveaux salariés a été proposée en partenariat avec l'OPHLM de Valence. Une étude de positionnement stratégique et une nouvelle signalétique interne sont en cours de réalisation. L'année 2 a permis de renforcer les liens établis et d'accompagner les structures dans leurs projets. De nombreuses actions de soutien aux projets innovants ont été menées dans le cadre du cluster/pôle de compétitivité **Imaginove**. Dans le cadre de l'animation de La Cartoucherie et dans l'objectif de faire connaître le site, plusieurs manifestations et rencontres ont été organisées. En dehors de La Cartoucherie un renforcement des liens entre les entreprises du territoire et les pôles de compétitivité, notamment MINALOGIC, TENERDIS et TRIMATEC, a été opéré. Une réflexion est en cours concernant les filières bijou et textile.

Les liens avec le **CTEF DAC** se sont renforcés, chacun ayant suivi le plus assidûment possible les travaux de l'autre. Sur proposition de la Région, une action collective RH Sous - Traitance vient d'être initiée. Elle concerne les PME sous-traitantes à caractère industriel. L'année 2010 a été marquée par un changement de gouvernance : M. Jean-Michel CREISSON, élu au Conseil régional, est à ce titre le nouvel « élu pilote », M. Michel CIMAZ, vice-président du CDRA VALDAC, y représentant ce dernier. Début 2011, Valence Agglo Sud Rhône-Alpes assurera le portage du CTEF DAC.

Le dispositif **Sécurise'RA** continue sa progression. L'entreprise CONSTRUCTEL, de Portes-lès-Valence, a réalisé un second CARED collectif câblage télécommunications pour 15 demandeurs d'emploi. Une action d'accompagnement au tutorat et à l'accueil et suivi des nouveaux entrants a été conduite parallèlement. Un CARED collectif pour 10 demandeurs d'emploi a également été réalisé pour plusieurs entreprises des métiers de la sécurité en lien avec RH Formation à Saint Marcel-lès-Valence. Une action collective avec un groupe de femmes chefs d'entreprise est en réflexion, en lien avec les sites de proximité des Boutières et Cèdre.

Le réseau **CREAFIL**, dont l'objectif est de permettre à tout porteur de projet en Rhône-Alpes de « *disposer d'une offre de services de qualité à chaque phase de sa création pour : Améliorer la pérennité des entreprises nouvelles, Faire de la création d'entreprises une expérience possible et positive au cours de la vie professionnelle.* » est entré dans sa phase active. Les portes d'entrée ont été identifiées et le travail sur la gouvernance est en cours. Les

informations à caractère général sont disponibles sur le site [www.creafil.rhonealpes.fr](http://www.creafil.rhonealpes.fr)

Enfin, les élus et responsables ont poursuivi leur action sur le terrain, assurant le lien avec les industriels et acteurs locaux ainsi que le maillage du territoire.

### ☑ **Le Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER)**

**Michel LETANG, Vice Président chargé de l'agriculture et du développement rural et Maëlys CHOMEL, chargée de mission agriculture et développement rural**

En 2010, le **PSADER** a accompagné 8 projets dans les domaines variés des circuits courts, de la transformation des produits agricoles, du foncier et de la transmission des exploitations agricoles. Ces projets ont pu bénéficier de plus de 65 000€ d'aide de la Région Rhône-Alpes, soit 8% de l'enveloppe PSADER, dont 42 000€ pour le projet d'extension de la Fromagerie du Vivarais à Désaignes.



Bâtiment de la fromagerie à Désaignes

Un seul projet a sollicité l'aide du Conseil Général de l'Ardèche sur le contrat Ardèche Terre de Pays, pour de l'acquisition foncière dans l'objectif de relancer des activités agricoles sur la plaine des Avallons à Dunière-sur-Eyrieux.

Depuis la signature du PSADER, nous avons instruit 30 dossiers pour 300 750€ de subvention (animation du contrat compris) soit 37,36% de l'enveloppe.

Nous avons notamment soutenu la mise en place d'un **Comité Local à l'Installation** sur la communauté de communes du Pays de Vernoux-en-Vivarais. Ce comité local rassemble des élus locaux, des élus de la Chambre d'Agriculture et des représentants de chaque syndicat agricole. Le CLI est un lieu d'échange et de travail qui répond à la volonté d'anticiper les questions de cessions-reprises d'exploitations agricoles, notamment en repérant le plus tôt possible les futurs cédants.



1<sup>ère</sup> réunion du CLI de Vernoux à St Julien-le-Roux

Ainsi ses objectifs sont de :

- ✓ faire le lien entre cédant et repreneur, en travaillant plutôt sur des installations que des agrandissements,
- ✓ rassembler au mieux des informations sur des exploitations. Cette information locale permet de préciser les informations du RDI (répertoire départemental à l'installation) et de faire remonter des informations aux points accueil-installation et accueil-transmission.

Les informations sur les exploitations sont rassemblées lors d'entretiens avec les agriculteurs de plus de 50 ans (réalisés par l'ADASEA et Chambre d'Agriculture).

Nous souhaitons profiter de cette lettre d'information pour rappeler à l'ensemble des élus locaux que le PSADER peut tout à fait soutenir les actions engagées par les communes ou communautés de communes sur le **foncier agricole**, notamment les communes qui souhaitent mettre en place une zone agricole protégée.

L'avenant a permis de créer une fiche action pour soutenir les **manifestations sur l'agriculture**, les métiers et les savoir-faire, le goût et l'alimentation. L'objectif est de favoriser une meilleure connaissance de notre agriculture et de ses productions.

### ☑ Le projet « Relations ville campagne » en Centre Ardèche et Nord Drôme

**Michel LETANG, Vice Président chargé de l'agriculture et du développement rural et Maëlys CHOMEL, chargée de mission agriculture et développement rural**

Toujours en partenariat avec le CDRA Drôme des Collines, ainsi que le Syndicat Romans Bourg de Péage Expansion et Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, le projet « **Relations ville campagne** » suit son cours.

L'objectif de ce projet est de faire émerger des stratégies locales de développement reposant sur une coopération entre les territoires urbains et ruraux et traitant des enjeux communs des territoires de manière transversale. Il est financé par le programme européen FEADER.

L'année 2010 a vu la restitution **de l'étude sur les mobilités et transport**, notamment des publics jeunes, des personnes âgées et des actifs qui prennent leur voiture pour aller travailler, les "navetteurs". Cette étude a permis de lister les actions qui pourraient être mises en œuvre pour faciliter les déplacements et permettre d'avoir de moins en moins recours à la voiture individuelle. Le volet thématique de la culture s'est quant à lui, penché sur la question des coopérations entre acteurs culturels. Coralie BARREAU, stagiaire de l'IGA de Grenoble en master 2 ingénierie du développement territorial, a concentré son travail sur les idées d'actions communes entre acteurs culturels qui pourraient être menées pour répondre à certains de leur besoin : la mobilité des visiteurs (et des manifestations), la communication et faciliter la mise en réseau.

Ce projet a aussi permis d'organiser une rencontre entre les acteurs locaux sur la **préservation du foncier agricole en zone périurbaine**, autour de l'expérience de la constitution d'une zone agricole protégée (ZAP) sur Châteauneuf-sur-Isère.

L'ensemble des documents de restitution est en téléchargement sur [www.valdac.fr](http://www.valdac.fr).

## ☑ Le volet Tourisme

**Jacky CHOSSON, Vice Président chargé du tourisme et Béatrice FRASSON-MARIN, chargée de mission des volets tourisme et sport**

En 2010, 9 nouveaux projets ont été validés par le Comité de pilotage VALDAC sur les 12 derniers mois. Si leur nombre est moindre qu'en 2009, en revanche ils totalisent un engagement financier légèrement supérieur : 430 000€ en 2010 au titre du CDRA contre 406 000€ en 2009 et 290 000€ pour le contrat Ardèche Terre de Pays.

Ainsi, 58% de l'enveloppe tourisme du CDRA et 100% de celle d'ATP sont engagés au 31 décembre 2010.



« Requin ». La Boissine. La Voulte-sur-Rhône

Un projet à fort enjeu pour le territoire VALDAC a été programmé cette année ; il s'agit de la construction de la **Maison du site de La Boissine** à La Voulte-sur-Rhône, sur la communauté de communes des Confluences Drôme Ardèche. Située sur un site fossilifère important, elle sera un lieu d'expositions, de recherche scientifique et d'approche pédagogique de la paléontologie pour un large public.

Concernant **l'hôtellerie**, après un vif succès en 2009, cette mesure connaît un net ralentissement en 2010 avec un seul projet accompagné à Charmes-sur-Rhône. Des crédits sont encore disponibles sur cette ligne, une relance sera à nouveau faite en début d'année. Tout renseignement peut être pris auprès de la chargée de mission et sur le site [www.valdac.fr](http://www.valdac.fr).

Mais cette année 2010 aura été particulièrement marquée par la réflexion sur une **démarche Bistrot de Pays** sur VALDAC.



Sous la conduite d'un stagiaire durant 6 mois, Romain MENAGE, étudiant en Master professionnel sociologie appliquée au développement local à Lyon 2, et pilotée par Dominique ALLAIN, maire de Dunière et membre du comité de pilotage VALDAC, il est démontré que la mise en place d'un tel réseau sur notre territoire est possible, avec un potentiel d'une dizaine de « bistrots » labellisés à terme. S'agissant de la partie drômoise, c'est la CCI 26 qui porte la démarche comme elle l'a déjà engagée sur la Drôme provençale. Le projet est donc à l'étude, et le comité de pilotage VALDAC se prononcera prochainement sur l'engagement de la démarche.

## ☑ Le volet Culture et Patrimoine

**Jacques DUBAY, Vice Président chargé de la culture et du patrimoine, et Agnès BONNIN, chargée de mission culture et services à la personne**

En 2010 et dans le cadre d'un **appel à projets culturels annuel**, le contrat a pu accompagner 36 initiatives associatives ou de collectivités, qui contribuent à l'animation culturelle et artistique sur le territoire par le biais de programmations et d'événements s'appuyant autant sur le spectacle vivant, les arts plastiques ou visuels, la musique...

**L'action de diffusion des pôles culturels** (Théâtre de Privas, Train théâtre, Arche des métiers, Comédie de Valence, L'Equipée) a également été soutenue cette année notamment sur les projets des « P'tites Envolées », de « Voisins de passage », de concerts décentralisés et du « Festival du lac aux étoiles », de l'itinérance d'outils de culture scientifique, technique et industrielle... A partir de 2011, le Lux intégrera également cette démarche avec deux projets de résidence et d'exposition photographique et d'un festival « Caméras mobiles ».

Concernant **l'équipement des lieux de diffusion culturelle**, neuf projets ont pu être accompagnés notamment : la création d'un espace à vocation culturelle dans la salle Louis Nodon à Vernoux, la rénovation intérieure du temple de Chateaudouble, un complément d'équipements de l'Annexe à Bourg les Valence, la réalisation d'un espace d'enseignement musical sur la commune de St Sauveur-de-Montagut, l'aménagement et l'équipement technique de la salle des fêtes de Soyons, l'aménagement scénique du théâtre de verdure à Pranles, l'acquisition d'une yourte et de matériels comme lieu d'accueil du public du

« Festival vice-versa », le réaménagement de l'espace scénique de la salle de spectacle "le Manouiller" sur St Sauveur-de-Montagut.



Espace culturel Louis Nodon à Vernoux

Les actions autour du **patrimoine** concernent :

- Des **actions d'animation** ou de valorisation, telles que la mise en place d'un parcours historique et culturel dans la ville d'Etoile, un spectacle aux fonderies de la Voulte, la production d'un film documentaire sur les moulins, de l'édition, la réalisation d'un moyen métrage sur les temples de pierre taillée de Chalencon, de la signalétique pour la valorisation du patrimoine historique et architectural de la commune de Chabeuil,...
- Des **projets de réhabilitation** et d'ouverture au public de lieux comme la restauration du château de la Chèze au Cheylard ou la rénovation de la façade et du clocher de l'Eglise de Châteaubourg.

Sur ce volet culture-patrimoine du Contrat, le montant des aides allouées représente 635 655€, soit 68 % des crédits Région programmés sur les cinq ans.

Pour suivre et animer ce volet d'actions, la **commission culture** - réunie régulièrement - poursuit son rôle de mise en réseau et de connaissance réciproque des acteurs culturels du territoire. En 2010 elle s'est réunie à la Cartoucherie et a permis notamment de présenter l'action de l'association « L'Equipée » autour du film d'animation et de la Compagnie des Songes installée à l'Annexe de Bourg-lès-Valence. En 2011, elle devrait prendre la forme d'un temps plus festif où chacun pourrait présenter et valoriser ses réalisations (expo, témoignages, films,...).

Concernant le volet **communication culturelle**, le zoom mis en ligne sur le site internet [www.valdac.fr](http://www.valdac.fr) depuis avril 2009 est actualisé chaque mois mettant en valeur un événement sur le territoire. En complément le répertoire des acteurs culturels est également accessible sur le site.

Pour poursuivre la mise en réseau de l'ensemble de ces partenaires sur le territoire, un **outil extranet des acteurs culturels** a été construit en 2010 (cf volet TIC)

D'autre part, la formation-action à destination des élus, envisagée au départ en 2010, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et le Pays de l'Ardèche Méridionale se mettra en place finalement au printemps 2011 sur le territoire du VALDAC autour du sujet « **Projet de développement culturel et Territoire** ».



Exposition photos à la Fabrique du Pont d'Aleyrac à St Pierreville

### **Le volet Sport**

**Mathieu DARNAUD, Vice Président chargé du sport et Béatrice FRASSON-MARIN, chargée de mission des volets tourisme et sport**

Suite à l'étude « Schéma de cohérence des **équipements sportifs** sur VALDAC » réalisée l'an passé, un 1<sup>er</sup> appel à projets avait été lancé au printemps. Très attendue, cette aide avait permis de soutenir 12 projets d'équipements. Un 2<sup>ème</sup> appel à projets a été adressé en septembre dernier, recevant en retour 5 projets actuellement en cours d'instruction. Le comité d'avis sport avait souhaité pour cette deuxième vague cibler davantage les équipements de sport de nature qui représentent un enjeu fort pour VALDAC notamment dans sa partie ardéchoise. Mais malgré l'appui de nos partenaires institutionnels, nous avons reçu peu de projets de ce type. Souvent portés par des associations sportives locales, la difficulté à mobiliser des financements suffisants est sans doute une des explications.



Les élus souhaitent poursuivre en 2011 cette réflexion et cette démarche collective en approfondissant différentes pistes : professionnalisation de l'existant, démarches qualité, boîte à outils pour accompagner la mise en œuvre de tels services, lien avec l'approvisionnement local,...

Cette année, le comité enfance, réunissant l'ensemble des partenaires du territoire, a également accompagné la réflexion engagée à sa demande par les sites de proximité Cèdre et des Boutières concernant les problèmes de **remplacement du personnel dans les structures de crèches**. Cette démarche s'est concrétisée notamment par une recherche et une visite d'expériences en avril sur Rennes et Poitiers (Initiatives Parenbougé et tempsdem), des rencontres d'experts (ACEPP, CG, CAF,...), des entretiens individuels et collectifs avec les structures d'accueil pour repérer leur fonctionnement et leurs besoins. Une restitution de l'ensemble de ces éléments a eu lieu en juillet auprès du comité enfance. La réflexion se poursuit sur les outils possibles pour mutualiser de l'emploi (groupements d'employeurs,...) et un livret d'accueil commun est en réflexion pour faciliter la venue de nouveaux personnels dans les structures.

Sur le **volet « insertion des publics en difficulté »**, le contrat a permis de poursuivre l'appui au projet « Les fleurs du possible » développé par l'association Parenthèse et de réfléchir à intégrer dans le cadre de l'avenant le projet de réseau de « Cultures du cœur » ainsi que le projet de ressourcerie de l'association Tremplin sur la commune de Vernoux.

## **Le volet Aménagement de l'espace et fleuve Rhône**

**Thierry ABRIAL, Vice Président chargé de l'aménagement de l'espace et David BERTRAND, chargé de mission Aménagement de l'espace et Rhône**

Le volet « Aménagement de l'Espace » se décline en quatre sous-thématiques fortement liées : l'urbanisme - l'habitat et le foncier - les déplacements - l'énergie/climat.

L'année 2010 a été marquée par le lancement des **observatoires locaux de l'habitat et du foncier** sur le territoire. Deux observatoires de l'habitat ont été élaborés : l'un portant sur les communes du Centre-Ardèche, l'autre sur le secteur du Grand Valentinois. Il s'agit de proposer aux élus et acteurs du territoire un outil d'observation permettant de renforcer leur

connaissance sur l'offre et les besoins en logements, d'identifier les enjeux pour le territoire et enfin de leur apporter une aide à la décision dans l'élaboration de leurs politiques de l'habitat. Concrètement, un outil Internet sera mis à disposition des élus et acteurs du territoire début 2011 afin de leur transmettre facilement ces informations.

En parallèle, des rencontres sur le thème de l'habitat sont organisées, telle que la « Journée de l'habitat en Centre-Ardèche » qui s'est déroulée à Flaviac en octobre. Le même dispositif est en cours d'élaboration sur la question du foncier sur le territoire. L'outil sera accessible début 2011. Il viendra notamment alimenter les réflexions en cours sur l'élaboration des SCOT.

Le programme **de formation à l'urbanisme durable**, en partenariat avec le CAUE, s'est aussi poursuivi en 2010 avec plusieurs sessions organisées sur le territoire.



« 1<sup>ère</sup> journée de l'habitat » en centre Ardèche

Dans le domaine de la **mobilité**, un projet d'étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en œuvre d'un service de transport collectif a été soutenu sur la Communauté de communes Privas Rhône et Vallées, pour une subvention de 27 362€. Cette thématique a fait l'objet d'une forte réflexion dans le cadre de la préparation de l'avenant, afin de pouvoir soutenir plusieurs projets futurs qui encourageraient le développement des mobilités douces ou alternatives à la voiture individuelle.

L'action « **Energie et Territoire** » a été mise en œuvre pour sa troisième année, afin de renforcer sur le territoire VALDAC la sensibilisation et l'accompagnement des porteurs de projets (collectivités ou grand public), dans leurs projets d'habitat ou d'équipements qui prendraient particulièrement en compte les questions

d'énergie. Près de 15 projets collectifs publics ou privés ont été accompagnés sur VALDAC grâce à cette action, qui a aussi permis d'organiser une rencontre d'information destinée aux élus sur la problématique « Energie et équipements publics ». L'aide régionale pour la mise en œuvre de cette action en 2010 s'élève à 32 100€.

Ces projets, souvent importants en terme d'investissement et soumis à des fortes contraintes réglementaires, n'ont pu être finalisés en 2010. Seul un projet de manifestation sur le thème « Rhône et biodiversité » à La Voulte-sur-Rhône a pu être soutenu sur ce volet. Le comité de pilotage, dans la préparation de l'avenant, a donc validé une augmentation du taux de subvention de ces projets, afin d'impulser leur réalisation. Plusieurs projets conséquents d'aménagement de berges ou de haltes fluviales touristiques, mais aussi des projets culturels autour de la thématique Rhône seront accompagnés en 2011.

**Énergie et Équipements publics**

Réunion d'information et d'échanges  
Jeudi 9 Décembre 2010 de 18h à 20h

Salle Lucie Aubrac  
Médiathèque  
07 800 LA VOULTE SUR RHONE



**ENERGIE ET EQUIPEMENTS PUBLICS**

Réunion d'information et d'échanges  
L'Énergie dans les projets d'équipements publics  
Jeudi 9 Décembre 2010 de 18h à 20h

Salle Lucie AUBRAC  
Médiathèque  
La Voulte-sur-Rhône

Avec le soutien de :




A la découverte du fleuve Rhône à La Voulte

Enfin, sur le champ de la **lutte contre le changement climatique**, le CDRA VALDAC souhaite accompagner les acteurs du territoire dans l'appréhension de ces enjeux et dans la mise en œuvre de stratégies et d'actions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, un bilan des émissions de gaz à effet de serre a été réalisé en 2010 à l'échelle du territoire. Il apporte plusieurs éléments, notamment quantitatifs, sur les volumes d'émissions et les secteurs d'activité les plus concernés. De plus, le CDRA va créer deux postes d'animateur début 2011 pour soutenir les collectivités de VALDAC dans leurs réflexions et démarches sur ce thème à forts enjeux.

**Le volet Technologies de l'Information et de la Communication**

**Sandro DUCA, Vice Président chargé des TIC et Sandra OLLIER, chargée de la coordination du CDRA et du volet TIC**

Sur le volet TIC, l'année 2010 a permis de poursuivre le soutien aux projets d'**Espace Publics Internet** labellisés par le Conseil Général de la Drôme avec la validation de trois projets situés sur l'agglomération Valentinoise : le centre de communication de Bourg-lès-Valence, « Partage numérique » situé au quartier de Fontbarlette/Valence-le-Haut et l'espace « la B@se » en centre ville de Valence. La Région Rhône-Alpes apporte à travers les CDRA son soutien au fonctionnement de ces EPI : animation et communication notamment. Ces espaces offrent un accès à Internet pour tous et organisent des formations à travers des ateliers sur les outils informatiques et multimédias.

**LE RHÔNE, SOURCE DE BIODIVERSITÉ**

Ville de **La Voulte** sur Rhône

EXPOSITION ET MANIFESTATIONS  
DU 1<sup>ER</sup> AU 30 OCTOBRE 2010

Salle Lucie Aubrac - Tél. 04 75 74 14 60  
Place Etienne Jargeat - 07800 La Voulte-sur-Rhône  
Site internet : [www.lavoultesurhone.fr](http://www.lavoultesurhone.fr)



Le volet Rhône du CDRA se traduit par un programme d'actions permettant de soutenir de nombreux projets dans les domaines de la culture rhodanienne, du patrimoine, de la découverte du fleuve en modes doux ou encore l'aménagement des espaces aquatiques sur les affluents.



Espace ANTIDOTE à Valence

Le projet **Terres à Clic**, qui permet à VALDAC de développer l'usage des TIC pour des projets de développement, a connu une belle avancée en 2010 avec le lancement de la réalisation de **l'extranet des acteurs culturels**. Cet outil, à vocation interne dans un premier temps, doit permettre aux acteurs culturels de développer leur connaissance mutuelle et de favoriser le travail en réseau en échangeant des informations notamment sur les programmations. Cet espace comportera également un annuaire des salles et une rubrique d'échanges de conseils. VALDAC est accompagné pour la réalisation de projet par le cabinet Triagoz (assistance à maîtrise d'ouvrage). La réalisation de l'outil est confiée à Noé Interactive et sa mise en ligne est prévue début 2011. Dans un second temps, VALDAC envisagera l'ouverture de cet outil au grand public notamment pour communiquer sur les dates des événements et animations culturelles. Dans le cadre de l'avenant au CDRA préparé en 2010, l'enveloppe de l'action 37 « Favoriser le développement des TIC » est réabondée de 50 000€ notamment pour le soutien à la mise en place de systèmes de visioconférences dans les communes et intercommunalités du territoire.

### Le Conseil Local de Développement

**Les membres du bureau collégial du Conseil Local de Développement et Séverine LEON, assistante administrative du CLD**

En 2010, les membres du CLD VALDAC se sont réunis pour émettre des avis sur les projets déposés dans le cadre du CDRA. Ce sont 10 projets qui ont fait l'objet d'un échange approfondi entre les membres du CLD et les porteurs de projets, le CLD étant toujours soucieux de la mise en œuvre de la Démocratie Participative dans le cadre de ces projets (niveau d'association de la population) et aux critères du développement durable. Dans le cadre du suivi du CDRA, le CLD est aussi sollicité pour émettre un avis sur les grandes phases de la vie du CDRA. Le CLD réuni en séance plénière le 29 septembre a examiné le projet d'avenant au CDRA VALDAC sur lequel il a formulé un avis favorable en insistant sur la nécessité de bien veiller à la complémentarité et à l'équilibre entre urbain et rural et en proposant des mesures de suivi-évaluation.

Le CLD participe aux comités d'avis thématiques (CAT) du CDRA mis en place pour émettre un avis consultatif sur l'ensemble des dossiers relatifs à une thématique.

Le CLD est, également, représenté et actif sur les groupes de travail de la Culture et la Démocratie participative, la Communication, le groupe Agglo et celui de l'Economie Sociale et Solidaire.

### Journée des associations le 11 décembre 2010

Une rencontre à l'attention de toutes les associations du territoire a été organisée le 11 décembre. Cette demi-journée a été l'occasion de présenter le film «La Citoyenneté sur Valence Drôme Ardèche Centre» abordant la démocratie participative. Réalisé en 2009, ce film a pour but d'engager un débat avec les associations, dans un souci de permettre à la population dans toutes ses composantes, de s'impliquer et de s'exprimer.



L'objectif est de mettre en place un espace de pratique citoyenne, axé sur le partage d'avis, l'impulsion de projets locaux et la création de liens avec d'autres associations.



« Journée des Associations » La Voulte-sur-Rhône

## Journée ESS le 25 novembre 2010

Suite au succès rencontré en 2009, la journée sur l'Economie Sociale et Solidaire a été reconduite avec le lycée Laffemas le 25 novembre à Valence. Elle s'est articulée autour d'une présentation générale des Economies Sociales et Solidaires, et de trois ateliers d'information abordant les questions « Les services à la personne : concurrence ou coopération ? », « Les clauses sociales dans les appels d'offres publics », et enfin « La finance solidaire ». Pour se conclure par une table ronde regroupant différents profils d'intervenants autour de la question « L'Economie sociale et solidaire, une alternative à la crise ? ».



Cette rencontre a été un beau succès et a rassemblé quelques 130 participants répartis sur les 3 ateliers, puis, en fin de journée 80 personnes se sont retrouvées pour échanger à la table ronde.



Journée « Economie sociale et solidaire » Lycée Laffemas. Valence



Journée « Economie sociale et solidaire » Lycée Laffemas. Valence

En lien avec les structures du territoire, le CLD s'est également engagé dans une démarche visant à favoriser la création d'activités sur le territoire. C'est dans cet esprit que le CLD a participé à «la semaine pour l'emploi» organisée par Pôle Emploi le mercredi 20 octobre à l'Espace Cristal de Portes-lès-Valence. Le CLD VALDAC a ainsi tenu un stand lors de cette manifestation en partenariat avec IEDV et Solstice à l'attention des porteurs de projets du territoire qui souhaiteraient entreprendre dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'ensemble de ces actions a été possible grâce à la Région Rhône-Alpes.

## Organigramme politique

### Les membres du comité de pilotage VALDAC

<b>Pierre-Antoine LANDEL</b>	Chef de projet VALDAC
<b>Véronique ROUSSELLE</b>	Conseillère régionale, rapporteur du CDRA
<b>Jacques CHABAL</b>	Président du SMEOV, mandataire pour la gestion du CDRA et Vice Président au Développement économique et à la Communication
<b>Martine FINIELS</b>	Conseillère générale, déléguée Contrat Ardèche Terre de Pays
<b>Marcel HUDELOT</b>	Co-référent du CLD, délégué au comité de pilotage
<b>Jacky CHOSSON</b>	Vice Président au Tourisme
<b>Michel CIMAZ</b>	Vice Président aux Services à la personne
<b>Mathieu DARNAUD</b>	Vice Président au Sport
<b>Jacques DUBAY</b>	Vice Président à la Culture et au Patrimoine
<b>Sandro DUCA</b>	Vice Président aux Technologies de l'Information et de la Communication
<b>Michel LETANG</b>	Vice Président au Développement agricole et rural
<b>Thierry ABRIAL</b>	Vice Président à l'Aménagement de l'espace, délégué du SMEOV
<b>Pierre TRAPIER</b>	Vice Président au Fleuve Rhône
<b>Jean-Michel CREISSON</b>	Délégué de la ville de Valence, Elu Pilote CTEF
<b>Raymonde BROUTY</b>	Déléguée de la ville de Valence
<b>Maurice FAURE</b>	Délégué de la ville de Valence
<b>Danièle PERSICO</b>	Déléguée de la ville de Valence
<b>Jean-Michel PETRISSANS</b>	Délégué de la ville de Valence
<b>André SOLNAIS</b>	Délégué de la ville de Valence
<b>Jean-Paul LASBROAS</b>	Délégué de la ville de Saint-Péray
<b>Wilfrid PAILHES</b>	Délégué de la ville de Bourg-lès-Valence
<b>Pascal PERTUSA</b>	Délégué de la ville de Chabeuil
<b>François-Bernard PETIT</b>	Délégué de la ville de Montvendre
<b>Jean-Paul VALLON</b>	Délégué de la ville de Lamastre
<b>Yves CHASTAN</b>	Délégué du SMEOV
<b>Dominique ALLAIN</b>	Délégué du SMEOV
<b>François VEYREINC</b>	Délégué du SMEOV
<b>Olivier KELLER</b>	Délégué Région Rhône-Alpes
<b>Sabine BUIS</b>	Déléguée Région Rhône-Alpes
<b>Patrick LABAUNE</b>	Délégué Région Rhône-Alpes
<b>Annie AGIER</b>	Déléguée Région Rhône-Alpes
<b>Marie-Josée FAURE</b>	Déléguée Conseil Général de la Drôme
<b>Pierre-Jean VEYRET</b>	Délégué Conseil Général de la Drôme
<b>Yves BAZIN</b>	Délégué du PNR des Monts d'Ardèche

Pour contacter les membres du Comité de Pilotage : [smeov.cdra@orange.fr](mailto:smeov.cdra@orange.fr)

## Organigramme du Conseil Local de Développement VALDAC

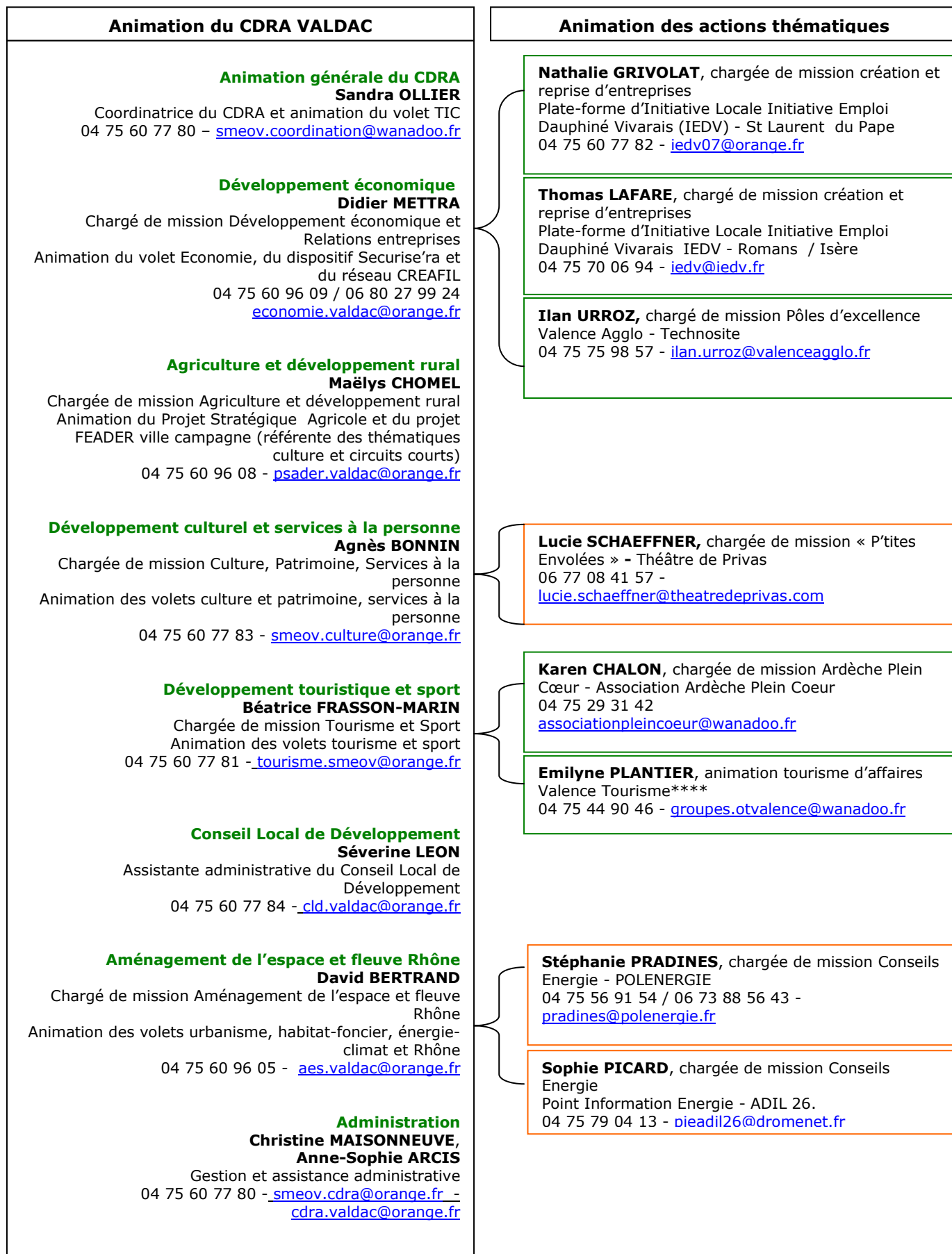
### Les membres du bureau collégial du CLD VALDAC

<b>Eliane ANDRE</b>	Membre du bureau et co-responsable du groupe Agglo
<b>Jacqueline CIMAZ</b>	Membre du bureau et animatrice de la commission Culture, Démocratie Participative et TIC
<b>Fernando DA COSTA</b>	Membre du bureau
<b>Pierre-Marie DIEVAL</b>	Membre du bureau et co-référent chargé de la coordination administrative
<b>Alain GARAYT</b>	Membre du bureau et co-responsable du groupe Agglo
<b>Marcel HUDELOT</b>	Membre du bureau et co-référent chargé des relations avec le comité de Pilotage et la région
<b>Rosalie KERDO</b>	Membre du bureau
<b>Fatima MANA</b>	Membre du bureau et chargée de la communication
<b>Pierre MASSIS</b>	Membre du bureau et gestionnaire du budget
<b>Fabien MICHEL dit BARON</b>	Membre du bureau et animateur de la commission Développement Durable

**Les décisions « politiques » relèvent de l'ensemble du Bureau Collégial**

Pour contacter les membres du CLD VALDAC : [cld.valdac@orange.fr](mailto:cld.valdac@orange.fr)

# Organigramme de l'équipe technique



Toutes ces informations sont disponibles sur : [www.valdac.fr](http://www.valdac.fr)